



HIVER 2018 - 2019

PYRENEES : BALNEO A NEOUVIELLE - GAVARNIE EN RAQUETTES

Randonnée en étoile sans portage en hôtel
7 jours, 6 nuits, 6 jours de marche (4 x 2 h de Balnéo)**

Des balades grisantes en raquettes au cœur des Pyrénées enneigées, et de la détente dans une eau chaude et relaxante, pour un mariage tonifiant du chaud et du froid... L'hiver est la période idéale pour découvrir les Pyrénées enneigées et profiter des bains. Après les randonnées en raquettes au cœur des sites éblouissants de Gavarnie ou du Néouvielle, nous vous emmènerons vous délasser dans l'eau bienfaisante du bel établissement thermal de Luz-St-Sauveur : bains chauds, douches au jet, massages, hammam et soins divers mettront chaque jour une touche relaxante à la journée de découverte nature.

Les points forts

- La découverte des grands sites naturels enneigés
- La balnéo au retour de la rando
- Le programme de soin Bien-Être (en supplément)
- L'hôtel à proximité immédiate des thermes

PROGRAMME

Jour 1 :

Petit transfert jusqu'à Luz St Sauveur, installation à l'hôtel. Balade de mise en jambes sur le plateau de Lumière, non loin de Barèges. Après la forêt, nous découvrons un beau vallon avec des granges isolées dans les prés endormis. De l'autre côté de la vallée, le massif granitique de l'Ardiden capte le regard, tandis-que notre vallon se prolonge vers le massif du Néouvielle.

Temps de marche : 5 h Dénivelée : + 200 m / - 200 m Temps transfert : 40 min

Jour 2 :

Court transfert. Montée vers les cabanes d'Aoube ; le départ est un peu soutenu, mais rapidement le relief s'adoucit en de jolies combes enneigées, menant au lac et col d'Aoube. La descente s'effectue face au majestueux massif de Néouvielle.

Temps de marche : 5 à 6 h Dénivelée : + 600 à 800 m / - 600 à 800 m

Temps transfert : 15 min

Jour 3 :

Court transfert, puis randonnée au Cirque de Gavarnie dans la paix et le silence de l'hiver. À cette période, le cirque prend des allures féeriques, avec ses cascades glacées et ses draperies de neige. Les gradins de plusieurs centaines de mètres de haut entrecoupés de larges vires composent un paysage unique. Immensité silencieuse et démesure laissent le randonneur en émoi. Gavarnie est réellement un site unique et grandiose dont on ne se lasse jamais du spectacle !

Temps de marche : 4 à 5 h Dénivelé : + 400 m / - 400 m Temps de transfert : 1 h

Jour 4 :

Au-dessus de Barèges, la vallée d'Aygues-Cluses pénètre dans le massif du Néouvielle. Avec ses pins à crochets disséminés dans de douces combes et ses petits lacs gelés, c'est un site rêvé pour pratiquer la raquette à neige. Les lagopèdes -ou perdrix des neiges- jouent la carte du parfait mimétisme au milieu de ce paradis blanc. Les traces de renard et autres petits prédateurs laisseront probablement davantage de témoignages de leur discrète présence en ces lieux.

Temps de marche : 5 à 6 h Dénivelée : + 600 m / - 600 m Temps transfert : 15 min

Jour 5 :

Transfert vers Luz Ardiden. Montée vers le col de Riou, offrant subitement un vaste panorama sur le massif de Cauterets, avec au loin sur la frontière, les 3 005 m de la Grande Fache. Continuation à proximité des crêtes offrant un large panorama, vers le Tuc des Arribans.

Descente en boucle par des pentes ludiques jusqu'à la cabane de Conques.

Temps de marche : 5 h Dénivelée : + 600 m / - 600 m Temps transfert : 35 min

Jour 6 :

Transfert jusqu'au plateau de Saugué, pour un dernier tour à travers les prés enneigés ponctués de granges et offrant une belle vue sur le cirque de Gavarnie.

Temps de marche : 3 à 4 h Dénivelée : + 300 m / - 300 m Temps transfert : 40 min

Jour 7 :

Transfert et dispersion après le petit.

Temps de transfert : 40 min

Des éléments indépendants de notre volonté (météo, niveau du groupe, aléa logistique, divers...) peuvent amener notre équipe à modifier le programme. Nous demeurerons attentifs à votre satisfaction mais votre sécurité sera systématiquement privilégiée.

PROGRAMME DE SOINS THERMAUX

4 Pass Balnéo (inclus) :

4 accès de 2h à l'espace balnéo comprenant piscine, jacuzzi, hammam, sauna, bain romain et parcours hydrotonic d'eau thermale à utiliser durant le séjour.

Programme de soins "Bien-Être" (optionnel, avec supplément) *:

J1 : Massage Oriental.

J2 : Hydro massage relaxant en bain individuel.

J4 : Massage hydrojet sur lit d'eau.

J5 : Massage manuel relaxant.

**Cette option doit obligatoirement être réservée lors de l'inscription. L'ordre des soins est susceptible d'être modifié.*

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Le premier jour à 9 h devant la gare SNCF de Lourdes.

ACCÈS

EN TRAIN : TGV, train ou train de nuit pour Lourdes, depuis Paris via Bordeaux ou depuis Lyon via Toulouse. Tél SNCF : 36 35. <http://www.voyages-sncf.com/>

EN AVION : l'aéroport le plus proche est celui de Tarbes - Lourdes - Pyrénées. De l'aéroport, soit prendre au niveau « Arrivées » de l'aérogare, la ligne de bus n°2 « Maligne des Gaves » (dessert les villes et gares de Tarbes, Lourdes et les stations de montagne d'Argelès-Gazost, Luz-Saint-Sauveur et Barèges). <http://www.tlp.aeroport.fr/>

Soit prendre un taxi (entre 20 et 30 €) jusqu'à la gare.

Possibilité également de venir via l'aéroport de Pau-Uzein. Une ligne de bus à 1,50 € relie l'aéroport à la gare de Pau : ligne "Proxilys 20", arrêt Idelis à droite en sortant de l'aérogare ; départs indicatifs de 7 h 40 à 19 h 10 toutes les heures (30 min de trajet).

<http://www.pau.aeroport.fr/>

Sinon, taxi de l'aéroport à la gare de Pau, compter environ 20 €.

De là, train TER (35 min de trajet) jusqu'à la gare de Lourdes.

EN VOITURE : Lourdes est accessible de Bordeaux, Toulouse ou Hendaye par l'autoroute A64-Sortie n°12. Après la sortie d'autoroute, suivre la nationale N21 sur 15 km environ, jusqu'à Lourdes. Accès également possible par routes nationales.

COVOITURAGE : Pour limiter vos frais de déplacements et d'émission de carbone, pensez au covoiturage en tant que chauffeur ou passager Faites appel à [Blablacar](#). C'est simple et pratique.

Nous vous conseillons enfin de comparer le coût et les horaires de différents modes d'accès au point de départ du circuit grâce au site [Comparabus](#). Contrairement à ce que son nom laisse penser, ce site, pour un même trajet, vous proposera diverses possibilités telles que : avion, train, bus, ou covoiturage.

PARKING

Parking, non gardé, situé en contrebas du rond-point situé devant la gare.

Parking, non gardé, à droite sur l'avenue St Joseph, environ 200 m après avoir laissé la gare à main gauche.

Éventuellement parking possible aux hôtels indiqués pour une arrivée la veille (à convenir avec l'hôtelier et uniquement si vous y dormez).

DISPERSION

Le dernier jour vers 9 h 30 à la gare SNCF de Lourdes.

Si vous désirez arriver la veille ou rester après le séjour :

Adresse d'hébergement à proximité du point de rendez-vous :

- Hôtel** Lutetia (<http://www.lutetialourdes.fr/index.html>), 19 av. de la gare à Lourdes. Parking selon disponibilité. Tél : 05 62 94 22 85. Mail : info@lutetialourdes.fr
- Hôtel*** Beau Séjour (<http://www.hotel-beausejour.com/fr/index.php#index.php>), 16 av. de la gare à Lourdes. Parking gratuit sécurisé dans le parc de l'hôtel ; sur demande (en supplément) possibilité de prise en charge à l'aéroport avec navette privée de l'hôtel. Tél : 05 62 94 38 18. Mail : reservation@hotel-beausejour.com

FORMALITES

Carte d'identité ou passeport en cours de validité. N'oubliez pas dans votre sac à dos le contrat d'assistance-rapatriement.

NIVEAU

Niveau 2 sur 5.

Randonnées faciles à la journée : 4 à 5 heures de marche, dénivelées montantes de 200 à 600 m.

HEBERGEMENT

En chambre double (chambre individuelle avec supplément) en hôtel** familial, situé à proximité des thermes.

REPAS

Dîners au restaurant de l'hôtel, cuisine familiale. Nous pique-niquerons le midi.

TRANSFERTS INTERNES

En fonction des effectifs, les transferts sont effectués en bus, minibus ou taxis.

De manière exceptionnelle, nous pouvons être amenés à vous solliciter quelques jours ou semaines avant le départ pour utiliser votre véhicule personnel, moyennant une indemnité forfaitaire. Vous n'aurez évidemment aucune obligation d'accepter cette proposition, mais sachez que les personnes transportées et le véhicule utilisé seront assurés « tous risques » par nos soins.

PORTAGE DES BAGAGES

Vous ne portez que vos affaires de la journée. Séjour en étoile.

GROUPE

Le groupe sera constitué de 5 à 15 participants environ.

ENCADREMENT

Par un accompagnateur en montagne diplômé d'État, spécialiste de la région et la raquette à neige.

MATERIEL FOURNI

- Le guide est équipé d'une pharmacie de premiers secours mais qui n'est pas destinée à subvenir à vos besoins pour de petits aléas
- Raquettes. Précisez-nous lors de votre inscription, votre poids et votre taille afin de vous fournir autant que possible, une taille de raquettes adaptée à votre morphologie
- Bâtons
- Matériel de sécurité (DVA, pelles, sondes) port obligatoire chaque jour

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

CONSEILS POUR LE CHOIX DE VOTRE ÉQUIPEMENT

Pour le haut du corps : quelle que soit la région ou la saison, le principe des 3 couches respirantes (Tee-shirts - pull ou veste chaude - surveste imperméable/coupe-vent) permet de répondre à la plupart des situations.

Opter pour des vêtements qui sèchent rapidement-fibres synthétiques- et proscrire le coton (séchage trop lent => inconfortable). La laine est une fibre naturelle qui possède aussi d'excellentes qualités et qui, grâce aux nouveaux procédés de fabrication, connaît un retour en force dans la confection des vêtements Outdoor.

Pensez à vous couvrir avant d'avoir froid, mais surtout à vous découvrir avant d'avoir trop chaud : la sueur est l'ennemie du randonneur -surtout en hiver- car elle humidifie les vêtements qui sont rapidement glacés. Proscrire les anoraks, qui peuvent transformer une agréable randonnée en véritable calvaire !

Pour le bas du corps : shorts et pantalons en toile solide, en matière synthétique, permettent aussi un séchage rapide et procurent donc plus de confort.

Apportez un soin particulier au choix des chaussettes : prenez des chaussettes de randonnée, renforcées (solidité) et à coutures plates (pour éviter les ampoules). En hiver, choisissez des chaussettes chaudes. Dans ce domaine aussi, proscrire le coton.

LES BAGAGES

Pour votre séjour, prévoyez :

- 1 sac de voyage par personne (ou valise à roulette). Ne prenez pas un bagage trop volumineux afin d'éviter des soucis d'encombrement du bus ou d'organisation logistique. Sur les séjours itinérants ou semi-itinérants, limitez également le poids à 10-12 kg, car l'accès malaisé à certains hébergements pourrait compromettre la livraison des bagages. Évitez absolument d'y laisser des objets fragiles et/ou de valeur.
- 1 sac à dos de 35-40 litres environ, avec ceinture ventrale et un dos bien aéré pour votre confort.

LES VÊTEMENTS

- 1 chapeau, ou casquette, ou foulard
- 1 bonnet, ou bandeau en polaire et/ou un tour de cou
- 1 masque de ski (facultatif ; utile en cas de mauvais temps)
- 1 paire de gants chauds
- 1 paire de moufles chaudes de rechange à mettre au fond du sac (facultatif)
- des tee-shirts en matière respirante à manches longues (1 tous les 2-3 jours) et 1 ou 2 à manches courtes
- 1 veste chaude type polaire (voire déperlante type "softshell") ou type "primaloft" (chaud et compressible)
- 1 veste coupe-vent imperméable et respirante type "gore-tex" avec capuche
- 1 pantalon de trekking solide et déperlant + 1 collant chaud ou caleçon long (type "Carline"). Ou bien 1 pantalon de montagne doublé (chaud). Combinaison de ski alpin à proscrire.
- 1 surpantalon imperméable et respirant type "Goretex" (facultatif)
- des sous-vêtements
- 1 maillot de bain (slip de bain pour les hommes) et des "tongs" pour les thermes
- des chaussettes de randonnée (au moins 1 paire tous les 2 jours) à bouclettes, en synthétique et/ou en laine
- 1 paire de chaussures de randonnée tenant bien la cheville et imperméables, à semelle type "Vibram". À éprouver impérativement avant votre séjour. Pour la randonnée proscrire absolument les bottes ou après-skis.
- 1 paire de guêtres (facultatif)
- des vêtements et chaussures confortables pour le soir

LE MATÉRIEL À EMPORTER

- 1 grand sac plastique à glisser dans votre sac à dos afin de protéger vos affaires des intempéries et/ou 1 sur-sac
- 1 pochette étanche avec : votre contrat d'assistance, vos papiers d'identité, carte vitale et tout autre document mentionné dans la rubrique formalités
- 1 paire de lunettes de soleil de bonne qualité (protection niveau 3) couvrant bien les côtés + crème solaire avec un bon indice de protection et écran labial (le tout systématiquement dans le sac à dos)
- 1 gourde isotherme ou aluminium de 1,5 litre mini ou gourde souple type Platypus (déconseillée en hiver) ou une simple bouteille en plastique
- 1 petit thermos 50 cl (facultatif et surtout utile en hiver si vous souhaitez amener thé, café...)
- 1 gobelet plastique ou aluminium avec anse isolée
- 1 couteau de poche pliant (type Opinel)
- pour le pique-nique : couverts et 1 boîte plastique de 0,5 litre minimum type Tuperwear (impératif même s'il peut arriver qu'elle ne serve pas)
- nécessaire de toilette
- boules Quiès ou tampons Ear (contre les ronflements de voisinage ou autres nuisances sonores)
- des mouchoirs
- du papier toilette
- 1 briquet
- 1 frontale ou lampe de poche + couverture de survie : à mettre systématiquement dans le sac à dos, un retard imprévu suite à un incident peut survenir même au cours d'une randonnée facile
- des lunettes de rechange (si vous portez des lunettes de vue)
- appareil photo, jumelles, matériel de peinture... (facultatif)

LA PHARMACIE

Prévenez le guide de toute maladie, traitement ou autre allergie qui pourraient compliquer une prise en charge médicale en cas d'incident, ou tout malaise éventuel qui pourrait vous arriver en cours de randonnée

- vos médicaments habituels
- médicaments contre la douleur : paracétamol de préférence
- médicaments contre les troubles digestifs
- pastilles contre le mal de gorge
- bande adhésive élastique, type Elastoplaste en 5 ou 8 cm de large x 2,5 m
- pansements type Steri-Strip
- jeux de pansements adhésifs + compresses désinfectantes
- double peau (type Compeed ou SOS ampoules)
- pince à épiler
- petits ciseaux
- vitamine C
- pince à écharde
- gel désinfectant utile pour se laver/désinfecter les mains (type "Stérilium gel")

LE PETIT +

N'hésitez pas à amener une spécialité de votre région pour la partager avec le groupe. Au début du séjour, vous pouvez confectionner une caisse commune qui servira aux pots et achats de groupe.

DATES ET PRIX

16/12/2018 au 22/12/2018	830 €
30/12/2018 au 05/01/2019	995 €
06/01/2019 au 12/01/2019	830 €
13/01/2019 au 19/01/2019	830 €
20/01/2019 au 26/01/2019	830 €
27/01/2019 au 02/02/2019	830 €
03/02/2019 au 09/02/2019	830 €
10/02/2019 au 16/02/2019	910 €
17/02/2019 au 23/02/2019	910 €
24/02/2019 au 02/03/2019	910 €
03/03/2019 au 09/03/2019	910 €
10/03/2019 au 16/03/2019	830 €
17/03/2019 au 23/03/2019	830 €
24/03/2019 au 30/03/2019	830 €

Options :

Supplément Chambre Individuelle : **135 €**

Supplément Option "Bien Être sérénité" : **90 €**

LE PRIX COMPREND

- l'hébergement
- la pension complète (pique-niques le midi)
- l'encadrement
- le prêt du matériel (raquettes et bâtons)
- la taxe de séjour
- le pass balnéo (4 accès de 2h)

LE PRIX NE COMPREND PAS

- les boissons
- l'assurance multirisque
- l'option Bien-Être

Code : RA06RBN

RA06RBN-BALNEO-NEOUVIELLE-GAVARNIE-RAQUETTES-2019.doc

POUR EN SAVOIR PLUS

INFOS REGION

Le cirque de Gavarnie : Mondialement connu, le cirque de Gavarnie est un grand site pyrénéen. Cette muraille calcaire constituée de plusieurs gradins, est couronnée de sommets prestigieux dépassant les 3000 mètres, tel le Taillon ou le Marboré. La grande cascade, haute de plus de 400 mètres, est la septième au monde. De tous temps, Gavarnie a attiré nombre de poètes, peintres, aventuriers et autres amoureux de la nature. Lorsque la neige recouvre les sommets et que la glace se fige sur les parois, le cirque plonge dans le silence de l'hiver ; le site paraît alors plus sauvage que jamais. C'est en toute tranquillité, lorsque les foules estivales sont déjà loin, que vous découvrirez la splendeur hivernale du cirque.

La Réserve Naturelle du Néouvielle : La Réserve Naturelle du Néouvielle, créée en 1935 sur une enclave de la commune de Vielle-Aure dans les Hautes Pyrénées, s'étend sur 2300 ha. Sur sa partie occidentale, elle jouxte le Parc National des Pyrénées, formant une extension de ce dernier. Montagne granitique, le Néouvielle culmine à 3091 m. Son glacier a maintenant disparu, et il ne subsiste plus durant l'été, que quelques neiges éternelles qui se mirent dans les eaux émeraude ou turquoises de ses innombrables lacs. C'est un lieu particulièrement agréable pour la randonnée, qui permet de découvrir des vallons uniques, d'une richesse naturelle exceptionnelle ; la réserve ne compte pas moins de 1000 espèces de plantes, dont une quinzaine protégées au plan national, autant d'invertébrés, et une centaine de vertébrés... Mais lorsque vient l'hiver, les lacs se dissimulent sous d'épaisses couches de neige et de glace ; les pins à crochet se parent d'un duvet soyeux et éphémère, la montagne s'endort... en apparence seulement, car la neige vous révélera certainement quelques empreintes d'animaux !

Les autres sites : Lieu de transhumance, la vallée de l'Yse est une immense estive, généralement recouverte d'un épais manteau neigeux en hiver, parsemée de granges à « penaous ». Les « penaous » sont ces escaliers (qui n'en sont pas) au niveau de la toiture, constitués d'une ardoise inclinée, et qui n'avaient pour but que de protéger la toiture en chaume au niveau où celle-ci venait s'accoler au mur. Le massif de l'Ardiden, quant à lui, avec ses lacs et ses aiguilles granitiques élancées, a des allures de haute montagne ; impression renforcée l'hiver par la présence conséquente de la neige.

LES PARCS NATURELS EN FRANCE ET Espagne

Parc National, Parc Naturel Régional, Espace Naturel Sensible, Reserva Natural ... Vous êtes sur le point de fouler l'un des espaces naturels protégés des Pyrénées. Mais savez-vous ce que cela signifie ?

De la prise de conscience de la perte alarmante du patrimoine naturel et de la biodiversité sont nées des résolutions au niveau des gouvernements visant à permettre à certains espaces naturels d'être préservés. C'est ainsi que sont apparus, partout dans le monde des Espaces Naturels Protégés.

L'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature) définit un espace naturel protégé comme « un espace géographique clairement défini, reconnu, consacré et géré, par tout moyen efficace, juridique ou autre, afin d'assurer à long terme la conservation de la nature ainsi que les services écosystémiques et les valeurs culturelles qui lui sont associées. »

En France comme en Espagne, on dénombre plusieurs déclinaisons d'espaces naturels protégés, mais leur raison d'être fondamentale correspond toujours à la préservation des caractéristiques écologiques du site.

Au sein de la chaîne pyrénéenne, on dénombre pas moins de 18 parcs d'importances régionales et nationales, qui s'ajoutent aux autres types d'espaces protégés, de taille plus réduite (Réserve de Biosphère, Arrêté de Biotope, ...). Leur statut, lié aux enjeux écologiques dont ils sont le théâtre, fait de ces espaces des lieux de prédilection pour des séjours de découverte du milieu naturel.

Il apparaît donc qu'un comportement adapté au milieu sensible se doit d'être observé afin de préserver le site. Ainsi, aux recommandations de respect valables en tout type de milieu s'ajoute une attention accrue concernant celui des formes de vie rencontrées et des cours d'eau

- Un comportement calme est à observer afin de limiter le dérangement envers la faune présente. Une attitude menaçante envers tout animal est bien entendu à proscrire, et il en est de même concernant la cueillette de toute espèce végétale. Nombre d'entre elles sont par ailleurs protégées internationalement du fait de leur rareté ou de leur statut d'espèce menacée. Respectons-les !
- Les cours d'eau sont également d'une grande fragilité : de leur qualité dépend la vie qui les entoure. Pensez à utiliser des produits (anti-moustique, cosmétiques, savons, ...) respectueux de l'environnement : après usage, leur vie se termine toujours dans les cours d'eau.

En résumé, dans un espace protégé, comme partout ailleurs : « seule l'empreinte de nos pas doit rester derrière nous ».

Pour en savoir plus sur les Espaces Naturels Protégés de France, leurs déclinaisons, et le règlement propre à chacun d'eux, consultez le site de l'INPN, l'Inventaire National du Patrimoine Naturel : <https://inpn.mnhn.fr>

Plus d'informations sur les Espaces Naturels Protégés d'Espagne : <http://www.spain.info/>

CARTOGRAPHIE

- Carte au 1/25000ème. IGN Top 25, 1748 E
- Carte au 1/25000ème. IGN Top 25, 1748 OT
- Carte au 1/50000ème. Bigorre, Parc National des Pyrénées (n°4).

BIBLIOGRAPHIE

- «Victor Hugo aux Pyrénées, ou la randonnée d'un poète » : Ed. Randonnée Pyrénéennes.
- « Gavarnie », d'Antonin NICOL.
- « Villages Toys en vallée de Barèges ». Col. Les 12 portes. Guides culturels pyrénéens.
- « L'épopée thermale en Lavedan ». Col. Les 12 portes. Guides culturels pyrénéens.
- « Henri Fédacou raconte ». G.BUISAN. Ed. Cairn.
- « Parc National des Pyrénées ». C-M VADROT. Ed. Actes Sud
- « Marcher, méditer ». M. JOURDAN. Ed. Albin Michel

SUR LE WEB

- <http://www.reserves-naturelles.org>
- <http://www.luz.org/>


ADRESSES UTILES

- Office de tourisme de Lourdes : www.lourdes-infotourisme.com - Tél : 05 62 42 77 40
- Office de tourisme de Luz-Saint-Sauveur : www.luz.org - Tél : 05 62 92 30 30

FAITES PARTIE DE LA COMMUNAUTÉ ARCANSON !

Vous pouvez dès à présent nous rejoindre les reseaux sociaux :



Nous vous invitons également à visiter notre  www.edmondarcanson.com.

Vous trouverez peut-être le récit et les photos de ce séjour...
Et à votre retour, à votre tour de partager votre expérience sur le blog !

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

Quand réserver ?

De toutes façons, le plus tôt possible, car ainsi vous êtes sûrs que votre inscription soit prise en compte et vous augmentez les chances de départ du séjour ou circuit en question. (Un séjour est assuré lorsqu'il y a suffisamment d'inscrits pour que le départ soit confirmé). Conformément à la loi, nous prenons une décision définitive 21 jours avant le départ. Si le séjour est annulé, nous vous en avisons immédiatement et vous proposons plusieurs solutions de remplacement. Si aucune ne vous convient, nous vous retournons votre acompte.

Comment réserver ?

L'inscription est effective dès que nous recevons votre bulletin d'inscription signé accompagné d'un acompte de 30 % (à plus d'un mois du départ) ou de la totalité du règlement (à moins d'un mois). Attention ! N'envoyez jamais de chèque seul sans bulletin d'inscription.

Sur ce bulletin d'inscription doit figurer le nom, le prénom, la date de naissance et l'adresse de chaque participant (même s'il s'agit de la même famille).

Pour les voyages à l'étranger, renseignez aussi le n° de passeport, la date de validité et le nom de famille exact figurant sur le passeport, pour chacun des participants. Vous pouvez aussi nous joindre une photocopie de cette pièce d'identité.

Pour vous inscrire, 2 solutions :

Par internet :

Rendez-vous sur notre site : www.arcanson.com. Choisissez le circuit et votre date de départ, puis cliquez sur le bouton "Réserver" à côté de cette date. Remplissez alors le formulaire qui s'affiche, et choisissez votre mode de règlement :

- Carte bancaire : paiement en ligne sécurisé,
- Chèque français à l'ordre d'Arcanson : à nous envoyer par courrier,
- Chèques Vacances (pour les séjours en France uniquement) : à nous envoyer par courrier recommandé,
- Virement (frais à votre charge) : coordonnées disponibles en fin de formulaire.

Par courrier :

Remplissez un bulletin d'inscription et retournez-le nous par courrier ou par fax, accompagné de votre règlement. Vous n'avez pas ce bulletin ? Nous pouvons vous la faire parvenir par e-mail. Toute inscription sur papier libre suppose que vous acceptiez nos conditions de vente.

Confirmation de réservation :

À réception de votre fiche d'inscription et du règlement, nous traitons votre réservation.

Celle-ci vous sera confirmée par courrier électronique ou courrier postal.

Attendez cette confirmation pour acheter vos titres de transport.

Pour les séjours accompagnés, si vous venez en train, attendez que le séjour soit assuré (au plus tard 21 jours avant le départ) pour prendre votre billet, puisque certains billets ne sont pas remboursables et/ou pas échangeables.

ANNULATION

De notre part :

ARCANSON se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour. En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 21 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

De votre part :

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la **date prise en compte est celle à laquelle ARCANSON a pris connaissance du désistement**) :

- A plus de 30 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 € par personne.
- Entre 30 et 21 jours : 35% du prix du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50% du prix du séjour.
- Entre 13 et 7 jours : 75% du prix du séjour.
- À moins de 7 jours : 100% du prix du séjour.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation.

Tout participant ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non respect des consignes de sécurité.

ASSURANCE MULTIRISQUES ANNULATION FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE RAPATRIEMENT, INTERRUPTION DE SÉJOUR

Nous proposons une assurance multirisques. Elle est facturée séparément (3,9 % du coût du voyage). Ce contrat d'assurance est souscrit auprès de MMA Europ Assistance.

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Assistance – Annulation – Interruption de séjour Open Odyssée Vagabondages n° 58 223 429 joint à votre dossier. Il est disponible sur www.arcanson.com ou sur simple demande.

Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France, dans un autre pays de l'Union Européenne, ou en Suisse.

L'Assurance Annulation

La garantie de l'assuré prend effet dès son inscription et cesse lors de son départ.

Les évènements garantis sont :

- Maladie, accident ou décès
- La mutation professionnelle, la modification ou le refus des dates de congés payés du fait de l'employeur
- Vol de la carte d'identité, du passeport
- ...

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la **date de constatation médicale ou de l'évènement qui entraîne l'annulation**.

Dans les cas de mutation professionnelle, de modification ou de refus des dates de congés payés, de vol de la carte d'identité ou du passeport, une franchise de 20 % est applicable avec un minimum de 30 € par personne.

Dans les autres cas, une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour :

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les évènements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès d'Europ Assistance sont :

- les frais de recherche et secours en montagne jusqu'à un plafond de 15 300 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger,
- l'assistance en cas de décès,
- l'avance sur caution pénale à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 3 100 €,
- l'assistance en cas de perte ou vol de papiers,
- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 8000 € par assuré,
- ...

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assureur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une **assistance rapatriement personnelle** devront nous fournir une attestation et nous signer une décharge. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une **garantie frais de recherche et secours** avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie frais de recherche et secours.

ARCANSON - Les Gaillardes - 38112 AUTRANS-MEAUDRE EN VERCORS - FRANCE

Tel : (33) 04 76 95 23 51

E-Mail : contact@arcanson.com Web : www.arcanson.com

Gîte de France (3 épis) - Agence de voyage IM.038.10.0015. Sarl au capital de 10 000€.

RCS de Grenoble B 384571808

Garant : Groupama Assurance-Crédit : 5, rue du Centre 93199 Noisy le Grand

RCP : MMA, 102 av. de Romans 26000 Valence